

## NAO dernière séance le 23 Octobre 2018

La pièce de théâtre s'est achevée hier. L'épilogue final est le suivant :

- Une prime de 500€ sous forme d'un supplément d'intéressement

La Direction vous/nous entend-t-elle ? La Direction nous lit-elle ?

La dernière réunion sur les négociations salariales vient de se terminer et nous nous posons ces questions.

L'ensemble des Organisations Syndicales a beau dire à notre Direction que votre souhait est de bénéficier d'une augmentation pérenne afin que vous ne perdiez pas de pouvoir d'achat.

Elle reste sourde à nos arguments, d'après elle : « Entre 2013 et 2018, les salariés ont gagné en pouvoir d'achat, en effet pendant cette période le différentiel entre l'inflation et les mesures mises en place à la BNPP est de + de 5 % ».

☞ Que tous ceux qui ont une augmentation de salaire de plus de 11 %, pendant cette période, lèvent le doigt.

Les propositions de la Direction sont donc :

Un versement de 50€ abondé à 200 % soit au total 150 euros.

L'enveloppe dédiée à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes qui s'élève à 5 millions d'euros.

Les revendications faites par **FO BANQUES BNP Paribas** n'ont, à priori, même pas été analysée par la DIRECTION GENERALE.

*Nous vous rappelons ces revendications portent*

☞ **Sur des Mesures générales :**

- Une augmentation pérenne par tranche allant de 620 €, à 1450 € pour les plus faibles revenus
- Une seule date de révision de situation, à savoir le 1<sup>er</sup> Janvier
- La suppression des niveaux B et C
- L'ajustement annuel des salaires minimaux des cadres sur le plancher de la Sécurité Sociale.
- La mise en place d'une mesure systématique de rattrapage pour les salaires inférieurs au plancher de la Sécurité Sociale sur une période maximum de 5 ans.



Smartphone



Internet

Délégation Nationale  
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA1

Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05

Mail [paris\\_irp\\_delegation\\_nationale\\_force\\_ouvriere@bnpparibas.com](mailto:paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter





La FOrcce Solidaire

# Flash InFOs N.A.O

- La Révision de la grille des substances minima et maxima (non revue depuis l'accord salarial du 9 novembre 2010)
- La modification des conditions d'accès à la commission paritaire de recours salarial : Pour l'ensemble des catégories : « Diminuer d'une année les conditions d'accès à cette commission pour les Promotions »
- L'instauration d'un variable de référence y compris pour les métiers qui vont disparaître.

## ☞ Sur des Mesures annexes à la Négociation Collective sur la Rémunération (ex. N.A.O.) :

- La mise en place de la subrogation
- La valorisation de la prime ASF
- L'augmentation de l'enveloppe égalité professionnelle hommes/femmes avec présentation systématique aux O.S. des indicateurs retenus pour l'obligation de résultats dans ce cadre (LOI AVENIR PROFESSIONNEL DU 01/08/2018)
- La mise en place d'un forfait mobilité durable
- La revalorisation du salaire d'embauche des alternants
- L'adéquation de la politique de Revalorisation des salaires de l'ensemble des Métiers :
  - notamment ceux qui ont pris en charge de nouvelles responsabilités (les DIA, les Responsables de Domaines, les référents de BDDF opérations, ...)
  - ou qui sont les oubliés de la politique salariale de BNP Paribas (les femmes de ménage, les pompiers, ...).

Leur seule réponse a été : l'intégralité du budget possible est dans l'enveloppe d'égalité salariale.

Une fois de plus, la Direction Générale a dit NON à TOUT !!!

Cela reste du MEPRIS vis-à-vis de l'ensemble des salariés et des Organisations Syndicales.

Comme vous pouvez le constater, les Organisations Syndicales ne sont pas en mesure d'infléchir le dialogue social respectueux qu'affectionne notre DIRECTION.

**FO BANQUES BNP Paribas** avait décerné le diplôme de l'indécence, un carton rouge, qu'aurions-nous du faire pour être entendus ?

Malgré l'union des Organisations Syndicales, aucun résultat concernant l'augmentation pérenne c'est inacceptable

Désormais nous vous proposons d'écrire le nouveau scénario qui ne sera plus une mascarade de dialogue social : quelques semaines, quelques mois nous séparent des élections professionnelles

☞ En mars 2019, grâce à vos votes, vous aurez la possibilité d'inverser le scénario.

VOTER ET FAIRE VOTER **FO BANQUES BNP Paribas** permettra de redistribuer les rôles en nous donnant le poids d'être écouté, lu, respecté.



Smartphone



Internet

Délégation Nationale  
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA1  
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05  
Mail [paris\\_irp\\_delegation\\_nationale\\_force\\_ouvriere@bnpparibas.com](mailto:paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter





La FOrcé Solidaire

# Flash InFOs N.A.O

Vous comprendrez aisément, que le changement souhaité par vous tous, pour les 4 prochaines années, ne pourra se faire que par un rapport de force inversé.

Arrêtons la résignation dans laquelle certains nous enferment.

Osons **FO BANQUES BNP Paribas**: Chaque voix va compter arrêtons de nous mentir c'est possible

Prouvez à la DIRECTION que tout reste possible.

En attendant ce scrutin nous allons bien sur continuer à œuvrer, à réfléchir sur les actions à mener

En cliquant sur ce lien laissez-nous votre avis exprimez-vous nous avons besoin de vous, vous souhaitez représenter les salariés pour construire la nouvelle représentativité syndicale.



Dites-nous le ici nous prendrons contact avec vous



Smartphone



Internet

Délégation Nationale  
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA1  
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05  
Mail [paris\\_irp\\_delegation\\_nationale\\_force\\_ouvriere@bnpparibas.com](mailto:paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter

